

MODE OPERATOIRE APPLICATION INFORMATIQUE

ASSISTANTS UNIVERSITAIRES DE MEDECINE GENERALE- VAGUE 12 (2025-2027)

SOMMAIRE

I.	Points importants	page 2
II.	Connexion pour créer un compte	page 4
III.	Dépôt en ligne des candidatures : 8 volets à remplir.....	page 5
IV.	Enregistrement du dossier de candidature complet	page 9
V.	Consultation des résultats	page 10

I. Points importants

Il appartient à l'université de centraliser l'ensemble des informations demandées dans les 8 volets

Connexion

Vous pouvez avoir accès à cette application via Google Chrome ou Mozilla Firefox

- Une adresse de connexion : <https://demat.social.gouv.fr/commencer/arsif-appel-a-candidature-pour-les-aumg-partages>

- Codes d'accès :

- Un Identifiant : l'adresse email de l'université
- Un Mot de passe : choisi par l'université

La date de clôture de l'appel à candidatures est fixée au Mercredi 30 avril 2025.

Vous devez déposer des candidatures pour des candidats inscrits à l'Ordre national des Médecins et ayant un n° RPPS ou une date prévisionnelle.

En cas de problème technique, contacter contact-demat@social.gouv.fr ou vous rendre sur :



Un dossier par candidat

Tout dossier incomplet et/ou déposé hors-délai ne sera pas traité

Contact ARS : ars-idf-dispositifsregionaux-postespartages@ars.sante.fr



Valable pour tous les onglets :

- Si vous quittez l'application et/ou l'onglet en cours de saisie sans cliquer sur « **Enregistrer** », toutes les informations saisies sur la page seront automatiquement supprimées
- Le dossier déposé reste « Incomplet » tant que les saisies ne sont pas enregistrées
- Plusieurs items avec des astérisques rouges doivent obligatoirement être complétés car bloquants pour la suite de la saisie



**DOS - POLE RESSOURCES HUMAINES EN SANTE
DEPARTEMENT PERSONNEL MEDICAL**

- Le tableau récapitulatif des candidatures déposées permet de les visualiser et les imprimer
- Dans chaque volet, les curseurs à droite et en bas des volets vous permettent de saisir progressivement votre dossier de candidature

II. Connexion pour créer un compte



**ARSIF - Appel à candidatures
pour les postes partagés
d'Assistants Universitaires de
Médecine Générale entre
Université/DUMG et une
structure de soins au titre de
2023/2025**

Dépôt des dossiers jusqu'au 30 avril 2023.

Prise de poste au 1er novembre 2023 et jusqu'au 31 octobre 2025.

Aucun envoi de dossier par mail ou par courrier postal ne sera accepté, ni traité.

Ce dispositif soutient des projets professionnels cliniques/universitaires en permettant à de jeunes médecins de parfaire leur formation post-internat.

L'AUMG exerce à la fois pour une structure de soins partenaire du projet (centre de santé, maison de santé, cabinet de ville...) et pour le Département de Médecine Générale de l'Université, pour une durée de 2 ans dans une zone où l'offre de soins est insuffisante ou avec des difficultés d'accès aux soins pour la profession de médecin. Renouvellement possible du contrat pour une période d'un an.

L'activité universitaire des AUMG est prise en charge financièrement à 100% par l'ARS Ile de France à hauteur de 2000€ brut/mois. Une convention de financement est signée entre l'ARS Ile de France et l'Université.

Pour être AUMG, il faut être médecin généraliste en post internat (dans les 4 à 5 années qui suivent la fin de l'internat), être diplômé du Diplôme d'Etat de Médecine Générale et inscrit à l'Ordre des médecins.

Il appartient à l'université de centraliser l'ensemble des informations demandées dans les 8 volets suivants en ligne :

- Volet 1 : Identification des universités et des structures de soins partenaires du projet
- Volet 2 : Partenariat université - structure de soins
- Volet 3 : Partie université
- Volet 4 : Partie structure de soins
- Volet 5 : Projet en lien avec la structure de soins
- Volet 6 : Fiche du candidat pressenti pour le poste partagé
- Volet 7 : Lettre d'engagement des partenaires du projet
- Volet 8 : pièces justificatives

Le cahier des charges et le mode opératoire sont consultables à la fin du dossier en ligne.

Le dossier de candidature à remplir en ligne (7 volets) doit être constitué des pièces suivantes :

1. CV du candidat proposé
2. Lettre de motivation
3. Attestation d'inscription à l'Ordre des médecins
4. Lettre d'engagement sur le projet médical partagé signée par l'université, la structure de soins et le candidat pressenti
5. Projet médical partagé entre les deux structures

Contact : ars-idf-dos-mgs@ars.sante.fr

Commencer la démarche

Créer un compte Dématérialisation des
Démarches Sociales

J'ai déjà un compte

1. Cliquer sur « **Création de compte** »
2. Renseigner le « **mail de l'université** » choisi par la personne référente pour la démarche
3. Renseigner le « **le mot de passe** » choisi par la personne référente pour l'université
4. Valider l'enregistrement du nouveau compte
5. Vous recevez sur l'adresse email la confirmation de la création du compte avec l'identifiant et le mot de passe



Attention : il se peut que la confirmation soit dans les spams, merci de vérifier.

6. Le compte est créé : à la fin de l'opération cliquer sur « Connexion »
7. Cliquer sur « Commencer la démarche »



8. Saisir identifiant et mot de passe

En cas d'oubli du mot de passe :

- a) Cliquer sur « Mot de passe oublié »
- b) Saisir l'email correspondant à votre identifiant
- c) Vous recevez un nouveau mot de passe

9. Vous pouvez commencer à saisir votre dossier de candidature

10. Renseigner les données d'identité de la personne référente du dossier à l'université

Données d'identité

Merci de remplir vos informations personnelles pour accéder à la démarche.

Civilité

Madame Monsieur

Prénom Nom

RAPPEL

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

Votre dossier est enregistré automatiquement après chaque modification. Vous pouvez à tout moment fermer la fenêtre et reprendre plus tard là où vous en étiez.

III. Dépôt des candidatures en ligne : 8 volets à remplir

Remplir les différents volets et enregistrer vos saisies en fin de page.

RAPPEL : Les saisies sont enregistrées et peuvent être complétées à tout moment tant que l'appel à candidatures est valide.

1. VOLET 1 : IDENTIFICATION DES UNIVERSITES ET DES STRUCTURES DE SOINS PARTENAIRES DU PROJET

- A) UFR Recruteur (Université)
- B) Structure de soins partenaire (CDS, MSP, Cabinet libéral)

2. VOLET 2 : PARTENARIAT UNIVERSITE - STRUCTURE DE SOINS

Descriptif succinct du projet médical partagé.

Identification de la zone sous-dense de la structure de soins (ZIP, ZIP+, ZAC, QPV).

3. VOLET 3 : PARTIE UNIVERSITE

Présentation du département universitaire de MG : télécharger la pièce correspondante et la renseigner *

Veuillez télécharger, remplir et joindre [le modèle suivant](#) ↗

Aucun fichier n'a été sélectionné

Présentation des activités de l'AUMG à l'université.

4. VOLET 4 : PARTIE STRUCTURE DE SOINS

Description de l'activité de soins hospitaliers proposée au candidat.

Présentation de la structure de soins : télécharger la pièce correspondante et la renseigner *

Veuillez télécharger, remplir et joindre [le modèle suivant](#) ↗

Aucun fichier n'a été sélectionné

Présentation des activités de l'AUMG au sein de la structure de soins.

5. VOLET 5 : PROJET EN LIEN AVEC LA STRUCTURE DE SOINS

Renseigner le projet.

6. VOLET 6 : FICHE DU CANDIDAT PRESENTI POUR LE POSTE PARTAGE

Identification du candidat pressenti.

7. VOLET 7 : LETTRE D'ENGAGEMENT DES TROIS SIGNATAIRES

télécharger une seule lettre à remplir et signer par tous les partenaires *

Veillez télécharger, remplir et joindre le modèle suivant [↗](#)

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

8. VOLET 8 : PIECES JUSTICATIVES (à télécharger au format PDF)

Le projet co-construit entre les partenaires *

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

CV candidat à jour d'avril 2023 *

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Lettre de motivation du candidat *

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Attestation d'inscription à l'ordre (non obligatoire)

Choisir un fichier Aucun fichier n'a été sélectionné

Cliquer sur déposer le dossier

Votre brouillon est automatiquement enregistré.
En savoir plus [↗](#)

Déposer le dossier

IV. Votre dossier de candidature complet



**DOS - POLE RESSOURCES HUMAINES EN SANTE
DEPARTEMENT PERSONNEL MEDICAL**

Le dossier de candidature est complet, la saisie est terminée, et toutes les pièces justificatives obligatoires déposées.

1. Le dossier apparaît en construction.
2. Un mail est envoyé pour confirmer le dépôt du dossier.



3. Vous pouvez consulter votre/vos dossiers

Attention : il se peut que la confirmation soit dans les spams, merci de vérifier.

V. Consultation des résultats



DOS - POLE RESSOURCES HUMAINES EN SANTE DEPARTEMENT PERSONNEL MEDICAL

Suite au dépôt de votre dossier, vous recevez un mail de confirmation avec un numéro correspondant :

📧 Votre dossier n° 57707 a bien été déposé (ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistants Universitaires de Médecine Générale entre Université/DUMG et un...
🔗 En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.



Les étapes de traitement de votre dossier :

1. Construction



Vous pouvez modifier votre dossier.

2. Instruction



Vous ne pouvez plus modifier votre dossier et vous recevez le mail type suivant :

📧 Votre dossier n° 57707 va être examiné (ARSIF - Appel à candidatures pour les postes partagés d'Assistants Universitaires de Médecine Générale entre Université/DUMG et une s...
🔗 En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.



3. Dossier accepté

Accepté ▾

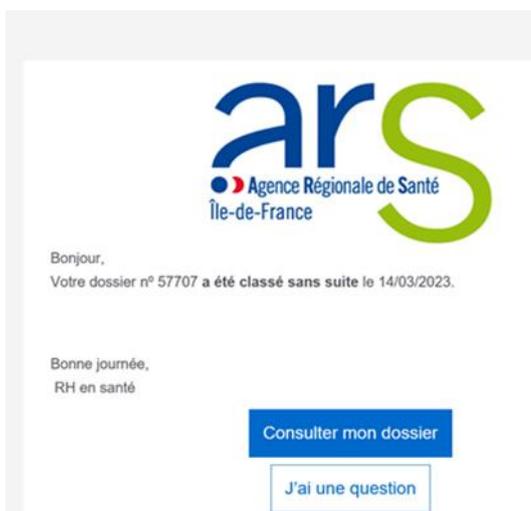
Vous recevez le mail type suivant :



4. Dossier classé sans suite

Classé sans suite ▾

Vous recevez le mail type suivant :



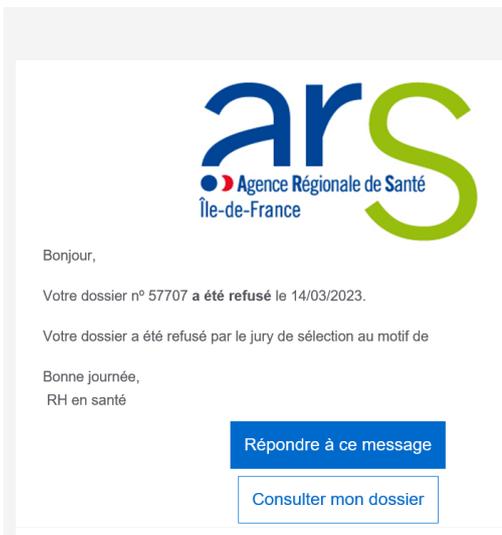
5. Dossier refusé



**DOS - POLE RESSOURCES HUMAINES EN SANTE
DEPARTEMENT PERSONNEL MEDICAL**



Vous recevez le mail type suivant :



Merci pour votre lecture et votre attention.